



Modalités d'organisation des formations théoriques et pratiques

Catégorie B

Formation théorique

Concernant la formation théorique nous vous proposons des cours en présentiel et en ligne.

La formation en présentiel :

Un enseignant anime des cours sur 9 thématiques qui portent sur :

1. La signalisation routière
2. Véhicule, Conducteur, Conduite
3. Ville, Route et Autoroute
4. La Vitesse
5. Les priorités
6. Les premiers secours
7. L'alcool, les drogues et les médicaments
8. Accidents, assurance
9. Arrêt et stationnement

Ces cours sont organisés les mercredis et les vendredis de 18h00 à 19h00

DRIVE SV vous propose également des tests d'évaluation correspondant à des séries de 40 questions qui sont conformes à l'examen du code de la route.

Ces tests d'une durée d'une heure, sont organisés :

- Sans enseignant les :
 - Mardi – mercredi – jeudi – vendredi de 10h00 à 12h00
- Avec enseignant
 - Mardi – mercredi – jeudi – vendredi de 15h00 à 19h00
 - Samedi de 10h00 à 13h00

Formation en ligne sans enseignant :

Voici l'organisation des cours théoriques en ligne :

1. Cours thématiques qui portent sur :

Les règles de circulation routière (signalisation routière, vitesse, position sur la chaussée, arrêt et stationnement, croisement et dépassement) ;

Le conducteur (vigilance, perception, déficiences du conducteur, risques sur la conduite) ;

La route (réglementation et comportements de conduite en cas de visibilité ou adhérence réduite, de conditions dégradées et sur autoroute) ;

Les autres usagers (vulnérables, motos, véhicules lourds, transport en commun, d'intérêt général) ;

Les notions diverses (documents administratifs, permis à points, infractions/sanctions, transport de passagers et du chargement) ;

Les premiers secours (règles de comportement en cas d'accident) ;

Prendre et quitter le véhicule (précautions et vérifications en quittant le véhicule, la position de conduite) ;

La mécanique et les équipements (entretien du véhicule, les éléments de sécurité et dépannage élémentaires, les commandes, accessoires/témoins, pneumatiques) ;

La sécurité du passager et du véhicule (l'installation des enfants et des adultes, équipements de sécurité du véhicule) ;

L'environnement (l'utilisation du véhicule et respect de l'environnement).

2. Des séries thématiques de 10 questions en nombre illimité.
 3. Des tests d'évaluation et examens blancs conforme à l'examen du code de la route
 - Un parcours qui s'adapte en fonction des acquisitions de l'élève.
 - Des réponses simplifiées et formulées via des repères visuels.
 - Un tableau de bord moderne pour voir ses progrès d'un simple coup d'œil ou décider en autonomie de retravailler un thème en particulier.
-
- Dès votre inscription à l'auto-école, un identifiant et un mot de passe, vous sont remis.
 - Les horaires sont libres et vous pouvez utiliser votre smartphone, ordinateur, tablette ...
 - L'auto-école peut suivre votre progression et vos résultats ce qui permet lors des cours thématiques et tests d'évaluation en présentiel de renforcer les besoins.

Formation pratique

Concernant la formation pratique voici notre organisation

Pour débiter votre formation pratique, l'auto-école vous transmet vos accès à votre livret de formation numérique.

Ce livret vous indique les 4 compétences générales que vous devez atteindre :

- Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Il vous permet également de vous auto-évaluer, c'est-à-dire d'être capable d'évaluer vos propres compétences.

Pour aborder toutes les compétences de votre formation, les cours se déroulent en agglomération, hors agglomération, sur autoroute/voies rapides, par temps de pluie et la nuit en fonction des dates et des heures de RDV.

Des bilans de compétences seront effectués au cours de la formation, ce qui vous permet de faire un point sur les compétences acquises ou en cours d'acquisition et un examen blanc avant une proposition de date d'examen.

Les cours pratiques sont individuels et organisés :

- Du mardi au samedi de 8h00 à 20h00

Pour la phase pratique, il est important de privilégier une régularité des leçons de conduite, c'est pourquoi DRIVE SV vous propose un rythme de 4 heures de cours pratiques par semaine pour une meilleure efficacité.

Ces informations sont consultables et imprimables sur le site :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/hauts-de-seine/sevres/drive-sv>.